

Nombre de membres afférents au Comité Syndical	64
Nombre de membres en exercice	64
Nombre de membres présents	9
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
Nombre de voix représentées	38

Délibération n° : **26.02.21**

Date de convocation : 27 février 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-six
Le 11 mars à 11 heures

Le Comité Syndical, légalement convoqué, et faisant suite à sa précédente réunion du 17 février 2026 pour laquelle le quorum requis n'a pas été atteint, s'est à nouveau réuni, conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
ANDRÉ Jean-Bernard		171/52		X	
ASTRUC Alain		171/52	X		
BERGOGNE Francis		171/52		X	
BOISSET Jean-Marie		171/52		X	
BONHOMME Gérard		171/52		X	
BONICEL Bernard		171/52		X	
BOUNIOL Lionel		171/52	X		
BOUSSUGE Daniel		171/52		X	
BRUGERON Jean-Noël		171/52		X	
BRUNET Jean-Marie		171/52		X	
CARREZ Jean-Claude		171/52		X	
CASTAN Emmanuel		171/52		X	
CHARLEMAGNE Paul		171/52		X	
CHAZE Thierry		171/52		X	
CONFORT René		171/52		X	
COUDERC Didier		171/52		X	
DURAND Bruno		171/52	X		
DURAND Joëlle		171/52		X	
DUVERT Frédéric		171/52		X	
FLAYOL David		171/52		X	
FOLCHER Joël		171/52		X	
GACHE Christophe		171/52		X	
GALTIER Guy		171/52		X	
GERBAL Anselme		171/52		X	
GELLION Camille		171/52		X	
GRANIER François		171/52		X	
ITIER Jean-Paul		171/52		X	
JAFFUEL Ludovic		171/52		X	
JEANJEAN René		171/52	X		
LONGEAC Daniel		171/52		X	
MALHERBE Éric		171/52		X	
MALZAC Claude		171/52		X	
MARTIN Laurian		171/52		X	
MAURIN Olivier		171/52	X		
MAZOYER Lucien		171/52		X	
PAGÈS Manuel		171/52		X	

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
PAGÈS Martine		171/52		X	
PALMIER Cédric		171/52		X	
PASCON Christian		171/52		X	
POULALION Jérôme		171/52		X	
POURQUIER Jean-Paul		171/52	X		
RECOULIN Isabelle		171/52		X	
RODIER Vincent		171/52		X	
RODRIGUES David		171/52		X	
SARTRE Francis		171/52		X	
SOULIER Alain		171/52		X	
TARDIEU René		171/52		X	
TEISSIER Michel		171/52		X	
TUFFERY Julien		171/52		X	
VAYSSIER Jean-Louis		171/52		X	
VEDRINES Serge		171/52	X		
VIDAL Roselyne		171/52		X	
Déléguées des communes urbaines					
PIC Jérémy	Marvejols	10		X	
TRÉMOLIÈRES Valérie	Mende	25		X	
Délégués des EPCI					
ANDRE Rémi	CC du Gévaudan	11		X	
CABIROU Christian	SI Aubrac Colagne	2		X	
DE LESCURE Jean	CC Mont-Lozère	6	X		
GIOVANNACCI Daniel	SM Environnement Sud Lozère	9	X		
HUGON Christine	Syndicat Mixte La Montagne	17		X	
PROUHÈZE Henry	SICTOM des Hauts Plateaux	8		X	
ROUX Christian	CC des Cévennes au Mont-Lozère	5		X	
SAINT-LÉGER Francis	CC Randon Margeride	5		X	
SALEIL Jean-Claude	CC Aubrac Lot Causses Tarn	8		X	
SUAU Laurent	CC Cœur de Lozère	16		X	

* les délégués des communes rurales étant porteurs d'une fraction identique des 171 voix affectées à cette catégorie de membre, les règles de fractionnement et d'arrondi sont appliquées à la fin de chaque délibération à l'ensemble des votes exprimés par cette catégorie de membres.

Monsieur René JEANJEAN a été nommé secrétaire de séance.

ENVIRONNEMENT
Aménagement d'un circuit de visite au Centre Départemental de Traitement des Déchets de Redoundel – Demande de financement LEADER

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le SDEE, dans le cadre de sa compétence "traitement des déchets ménagers", assure la gestion directe du Centre Départemental de Traitement et de Stockage des Déchets situé au Redoundel.

Au-delà de cette mission opérationnelle, le SDEE mène depuis plusieurs années une **politique active d'information et de sensibilisation à la gestion des déchets et à la préservation de l'environnement** à travers différentes actions, notamment :

- ✓ la réalisation de campagnes de communication sur le tri et la gestion des déchets ménagers ;
- ✓ la diffusion de supports d'information (Journal du tri, guide du compostage...);
- ✓ ainsi qu'une importante opération de sensibilisation à destination du jeune public, réalisée grâce au financement d'une campagne triennale en partenariat avec le REEL-CPIE48.

Afin de compléter ces actions et d'améliorer la connaissance du grand public sur la gestion et le tri des déchets, le SDEE organise régulièrement des journées portes ouvertes de ses installations, permettant de présenter le parcours et le devenir des déchets collectés en Lozère. Le site de Redoundel accueille ainsi chaque année environ 700 visiteurs, grand public et scolaires confondus.

Dans ce contexte, le SDEE souhaite renforcer et structurer cette démarche pédagogique par la **création d'un parcours de visite** sur le site de Redoundel, destiné à améliorer les visites actuellement proposées et compléter les actions de sensibilisation déjà menées. Les messages développés dans le cadre de ce parcours porteront sur :

- ✓ la contextualisation de la production des déchets ;
- ✓ la présentation du SDEE, de l'organisation du traitement des déchets en Lozère, et du fonctionnement du Centre Départemental de Traitement ;
- ✓ le rappel des consignes de tri et l'importance du recyclage ;
- ✓ l'information sur la prévention ou la réduction des déchets (éco-consommation, compostage, réemploi, réparation,...) ;
- ✓ la présentation des mesures de compensations environnementales mises en œuvre dans le cadre de l'extension de l'installation de stockage.

Le parcours pédagogique s'appuiera sur un circuit de visite clairement identifié et sécurisé, intégrant du mobilier **pédagogique et interactif** proposant une double lecture adaptée aux scolaires et au grand public. Il visera à renforcer l'impact de la visite à travers une expérience immersive, ludique et éducative.

Le projet prévoit également le **réaménagement du bâtiment d'accueil**, reposant sur une **scénographie dédiée aux enjeux des déchets**, afin de permettre aux visiteurs de mieux appréhender les enjeux environnementaux liés à la production, au tri, au recyclage et à la valorisation des déchets. Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- ✓ T1 2026 : rédaction du cahier des charges et lancement de la consultation pour la conception du parcours ;
- ✓ S1 2026 : conception scénographique et réalisation du circuit et de ses éléments ;
- ✓ T1 2027 : fin des travaux, tests et inauguration du parcours pédagogique.

Le budget prévisionnel de ce sentier pédagogique est estimé entre **80 000 € et 100 000 € HT**. Ce projet pourrait bénéficier d'un financement partiel de l'Association Terres de Vie en Lozère, dans le cadre du **programme LEADER 2023-2028**, au titre des aides visant à "Renforcer l'attractivité du territoire tout en préservant son cadre de vie, ses patrimoines et ses traditions".

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

- ✓ Association Terres de Vie en Lozère / LEADER : 16 000 €
- ✓ SDEE (fonds propres) : entre 64 000 € et 84 000 €

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

VALIDE le projet et le plan de financement prévisionnels tels que présentés ci-dessus ;

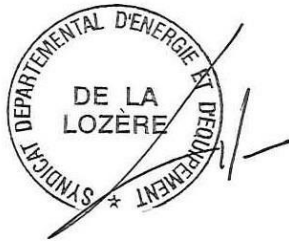
SOLLICITE l'aide financière de l'Association Terres de Vie en Lozère au titre du programme LEADER 2023-2028 ;

AUTORISE son Président à rechercher d'autres sources de financement pour ce projet ;

DONNE TOUS POUVOIRS à son Président pour signer l'ensemble des pièces nécessaires aux demandes de financements.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC



Le Secrétaire de séance
René JEANJEAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be "RJ" or similar initials.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20260311-20260221-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2026